

**ENFANT DOMICILIÉ À ISSOIRE, Pour une école hors-secteur du domicile**

Le formulaire est à remettre à la Direction de l'Éducation à la mairie d'Issoire (Rez-de-chaussée)

Dûment complété et accompagné des pièces justificatives nécessaires

Ou à transmettre par mail à l'adresse suivante : [enfance@issoire.fr](mailto:enfance@issoire.fr)

**NB : Pour une rentrée en Toute Petite Section (enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 2021), dossier à remettre avant le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023,**

**La demande de dérogation est une procédure d'exception**

La dérogation ne peut être accordée que si les motifs sont reconnus recevables et en fonction des effectifs des écoles concernées

**ENFANT**

**NOM :** .....

**PRÉNOM :** .....

Masculin

Féminin

Né(e) le : ..... / ..... / .....

Secteur scolaire d'origine  Barrière  Centre  Faubourg  Bizaleix/ Murat  Pré- Rond

**ÉCOLE DEMANDÉE :**

- Maternelle Barrière
- Maternelle Centre
- Maternelle Faubourg
- Maternelle Murat
- Maternelle Pré - Rond

- Élémentaire Barrière
- Élémentaire Bizaleix
- Élémentaire Centre
- Élémentaire Faubourg
- Élémentaire Pré - Rond

**NIVEAU :**

Maternelle :  Toute Petite Section  Petite Section  Moyenne Section  Grande Section

Élémentaire :  CP  CE1  CE2  CM1  CM2  ULIS

Pour les TPS - Rentrée en :  Janvier 2024

École fréquentée en 2022-2023 Classe

**Enfants habitant à la même adresse**

NOM	PRÉNOM	Date de naissance	Lieu de scolarisation à la rentrée 2023/2024	Classe à la rentrée 2023/2024

**DOMICILE DE L'ENFANT :**  PARENTS  MÈRE  PÈRE  TUTEUR

**MÈRE- PÈRE ( ou Tuteur)**

**MÈRE- PÈRE ( ou Tuteur)**

**NOM**

**PRÉNOM**

Adresse N° - Rue

Code Postal **63 500 ISSOIRE**

 Téléphone

 Portable

Adresse E- mail @ @

Situation familiale  Marié  Pacsé  Vie Maritale  Divorcé  Séparé  Monoparentale  Veuf

N° allocataire CAF

**DOMICILE DE L'AUTRE PARENT en cas de séparation :**  MÈRE  PÈRE

**NOM**

**PRÉNOM**

Adresse N° - Rue

Code Postal

 Téléphone  Portable

Adresse E-mail @

N° allocataire CAF

## EXPOSÉ DES MOTIFS

### PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE AU DOSSIER

→ **Livret de famille** ou extrait d'acte de naissance avec filiation

→ **1 justificatif de domicile : dernier avis d'imposition** (si l'adresse mentionnée est votre adresse actuelle) **ou** l'un des justificatifs suivant de **moins de trois mois** : bail de location, acte de vente, facture ou attestation de contrat d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe, assurance habitation, facture internet.

→ **Afin de vous rattacher à la bonne tranche tarifaire** : dernière attestation de quotient familial CAF ou MSA, ou votre dernier avis d'imposition.

→ **En cas de domicile différent des parents** : joindre un justificatif fixant la résidence habituelle de l'enfant : jugement **ou** « attestation sur l'honneur fixant la résidence principale d'un enfant » disponible à Direction de l'Éducation et téléchargeable sur le site de la ville [www.issuire.fr](http://www.issuire.fr) et le portail familles : <https://issuire.portail-familles.app>

→ **En cas de garde par une tierce personne : veuillez ajouter les documents suivants**

Assistante maternelle	Membre de la famille
Attestation de l'employeur : indiquant les horaires de travail des parents	Attestation de l'employeur : indiquant les horaires de travail des parents
Copie de la dernière feuille de paie « PAGE »	Justificatif du lien de parenté (livret de famille)
Justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'assistante maternelle	Justificatif de domicile de moins de 3 mois du membre de la famille
Attestation sur l'honneur de garde d'enfant indiquant les heures de gardes à la rentrée	Attestation sur l'honneur de garde d'enfant indiquant les heures de gardes à la rentrée

→ **Tout autre justificatif légal que vous jugerez nécessaire pour motiver votre demande**

### ENGAGEMENT DES PARENTS

Le ou les parents déclare(nt) sur l'honneur que tous les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et s'engage(nt) à signaler à la Direction de l'Éducation de la Ville d'Issuire ainsi qu'à la Direction de l'école, tout changement de domicile ou de situation en cours d'année scolaire.

Il est rappelé que l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt des peines prévues aux articles L. 433-19 et L.441-7 du Code Pénal.

Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles L.313-1 et L.313-3 pour escroquerie ou tentative d'escroquerie.

-En application de la loi du 06/01/1978, modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes informés que :

-Les réponses au présent questionnaire sont obligatoires conformément à la circulaire n°91-220 de l'Éducation Nationale en vue de la scolarisation des enfants.

-Les seuls destinataires de ces informations sont les services concernés de la Ville d'Issuire, de l'Éducation Nationale (à ce titre, les numéros de téléphone de la personne responsable de l'enfant seront communiqués à l'École).

Vous êtes habilités à obtenir communication des informations nominatives recueillies et d'en demander toutes rectifications.

Ces données seront conservées jusqu'à la radiation de l'enfant des écoles de la Ville

À Issuire, le .....

**Lu et approuvé**

**Signature du (des) parent(s) ou tuteur(s) demandeur(s)**